

Adresse : 6 Rue Bussy Rabutin – 21005 Dijon Cedex– BP 60574
 Direction et Administration : 03 80 42 14 02
 Technique : 03 80 42 08 48 – Fax : 03 80 42 08 51
 Messagerie : lbtt@9business.fr - Site Internet : <http://lbtt.9business.fr>

Dijon le 09/08/2006

Tableau de correspondance des tours en championnat par équipes 2006-2007 – 1^{ère} phase.

Il est applicable dès la date du 9/9/06 pour l'ensemble des clubs bourguignons
jouant en Nationale, Régionale et Départementale

TOURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Semaine du...au ...	11/09 17/09	18/09 24/09	25/09 01/10	02/10 08/10	16/10 22/10	30/10 05/11	13/11 19/11	27/11 03/12	04/12 10/12	11/12 17/12
NAT	NJP	J1	NJP	J2	J3	J4	J5	J6	NJP	J7
REG	J1	J2	NJP	J3	J4	J5	J6	J7	NJP	J8
DEP 21	NJP	J1	J2	J3	J4	NJP	J5	NJP	J6	J7
DEP 58	NJP	J1	NJP	J2	J3	J4	J5	J6	NJP	J7
DEP 71	NJP	NJP	J1	J2	J3	J4	J5	J6	NJP	J7
DEP 89	NJP	J1	NJP	J2	J3	J4	J5	J6	NJP	J7

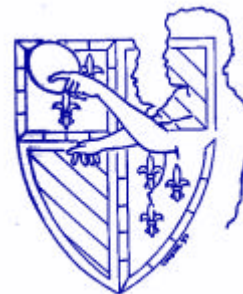
BRULAGE : ARTICLE COMPLEMENTAIRE aux articles 11 pages 77 et 78 des Règlements Sportifs Fédéraux et 3 pages 2 et 3 des Règlements Sportifs Régionaux

La première phase est découpée en 10 tours comportant les trois niveaux du championnat par équipes. Lorsqu'une équipe appartient à un niveau qui «**NE JOUE PAS** » pour le tour considéré elle est dite **NJP**. L'association doit fournir au(x) niveau(x) inférieur(s) qui joue(nt) – Ligue et/ou son Département pour les nationaux et son Département pour les régionaux –, sous 48 heures après la date de fin de la période du tour, la liste de six noms de joueurs qui auraient joué en cas de rencontre à ce niveau, en respectant le règlement de composition des équipes. Les joueurs de cette liste ne doivent pas avoir joué le tour concerné. Il ne leur sera pas comptabilisé de participation au titre du brûlage général pour ce tour. Ces joueurs ne pourront participer au tour suivant dans une équipe de n° supérieur, ni être considéré **NJP** pour une telle équipe.

Ce règlement, entériné par la Commission Permanente, est placé sous contrôle de la Commission Sportive Fédérale. La Commission Statuts et Règlements s'engage à aider tous les clubs de Nationale et Régionale à respecter le règlement du brûlage. Elle pourra, pour les Clubs qui le souhaiteront tenir leur tableau de brûlage. Tout ceci se fera uniquement par email

jean-daniel.jury@libertysurf.fr





Adresse : 6 Rue Bussy Rabutin – 21005 Dijon Cedex – BP 60574
Direction et Administration : 03 80 42 14 02
Technique : 03 80 42 08 48 – Fax : 03 80 42 08 51
Messagerie : lbtt@9business.fr - Site Internet : <http://lbtt.9business.fr>

LEXIQUE D'AIDE A LA LECTURE DES ARTICLES SUR LE BRULAGE

NJP ou NE JOUE PAS : S'applique à toute les équipe d'un niveau – National, Régional, Départemental lorsque celui-ci n'a pas de rencontre programmée dans la semaine d'un tour.

Exemples : Pour le 1^{er} TOUR, la Nationale est **NJP**, il n'y a pas de rencontre à ce niveau alors qu'il y en a pour la Régionale. Les équipes de Nationale doivent fournir à la Ligue et à leurs départements respectifs une composition d'équipe. Ces joueurs ne pourront pas jouer ce tour en Régionale, ni le second en Régionale et Départementales 21, 58, 89, ni être en **NJP** en Départementale pour le 71. **IL NE LEUR EST PAS COMPTE DE RENCONTRE POUR LE BRULAGE GENERAL POUR LE TOUR 1.**

Pour le 3^{ème} TOUR, la Nationale et la Régionale sont **NJP**, il n'y a pas de rencontre à ces niveaux alors qu'il y en a pour les Départementales 21 et 71. Les équipes de Nationale et les équipes de Régionales doivent fournir à la Ligue et à leurs Départements respectifs une composition pour chaque équipe. Ces joueurs ne pourront pas jouer ce tour en Départementales 21 et 71 ni être placés sur une liste **NJP** en 58 et 89. **IL NE LEUR EST PAS COMPTE DE RENCONTRE POUR LE BRULAGE GENERAL POUR LE TOUR 3.**

TOUR : Semaine au cours de laquelle au moins un niveau joue ses rencontres. Pour la Nationale et la Régionale, il s'agit de toutes les rencontres concernées. Pour les Départementales, il convient de prendre en compte chaque département.

Exemples : Au TOUR 1, seule la Régionale joue toutes ses rencontres.
Au TOUR 3, seules les Départementales 21 et 71 jouent toutes leurs rencontres.
Aux TOURS 4, 5, 7 et 10 tous les niveaux jouent toutes leurs rencontres.
Au TOUR 9, seule la Départementale 21 joue toute ses rencontres

EXEMPTÉ : Une équipe est considérée comme exempté lorsque dans une poule incomplète, c'est à elle de ne pas avoir d'adversaire. Alors s'applique l'article 33-1 page 3 des Règlements Sportifs Régionaux extrait de l'article 11-2 page 78 des Règlements Sportifs Fédéraux.

Exemple : Au TOUR 5, une équipe de Régionale n'a pas d'adversaire car sa poule n'a que 5 équipes et c'est à ce tour qu'elle rencontre « l'absent ». Elle transmet à la Ligue et à son Département une liste de 6 joueurs régulièrement qualifiés. Ils ne peuvent jouer pour ce tour dans une autre équipe. **IL LEUR EST COMPTE UNE RENCONTRE POUR LE BRULAGE GENERAL POUR LE TOUR 5.**

Pour tous renseignements complémentaires ou questions, s'adresser directement à la Commission Régionale Statuts et Règlements par email et au 03 80 45 29 96 seulement en cas d'urgence. Il pourra également vous être répondu à toute question concernant l'ensemble des Règlements de quelle qu'en soit la nature. En cas de doute, il vaut mieux PREVOIR que RISQUER une sanction quelconque.

